

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2015

(en application de l'article L 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier et de l'article 222-4
et suivants du Règlement Général de l'AMF)

SOMMAIRE

ATTESTATION DU RESPONSABLE	3
RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL	4
COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2015	20
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE	61

ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Villejuif, le 4 septembre 2015

Olivier Nicolas



Directeur Finance

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL

1. ACTIVITE ET INFORMATIONS FINANCIERES	5
Environnement économique et financier	5
Compte de résultat consolidé	6
2. FACTEURS DE RISQUES	9
2.1 Risque de crédit	9
2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015	9
2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015	13
2.2 Risque de marché	13
2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015	13
2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015	14
2.3 Risque de gestion de bilan	14
2.3.1 Risque de liquidité et de financement	14
2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)	15
2.4 Risque opérationnel	16
2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015	16
2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015	17
2.5 Risques juridiques	18
2.6 Risque de non-conformité	18
2.6.1 Protection de la clientèle	18
2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme	18
2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe	19

1. Activité et informations financières

Environnement économique et financier

Le premier semestre 2015 a été décevant. Si l'Europe s'est, dans son ensemble, plutôt bien comportée, la croissance américaine a sévèrement souffert et le ralentissement chinois s'est confirmé.

Soutenue simultanément par un pétrole encore très bon marché et par la mise en place effective du *quantitative easing* de la Banque centrale européenne (BCE), la croissance européenne s'est raffermie. Ce raffermissement est néanmoins demeuré modeste et, surtout, hétérogène. La fermeté de la demande intérieure a permis à l'Europe de résister au « trou d'air » de l'économie américaine et au ralentissement chinois. La consommation des ménages, qui demeure le principal moteur de la croissance, s'est bien comportée, tout particulièrement en France et en Allemagne. Sa faible accélération a cependant déçu au regard de l'impact positif de la baisse du prix de l'énergie sur le pouvoir d'achat. L'investissement résidentiel s'est redressé à l'exception notable de la France. Enfin, l'investissement productif a contribué positivement à la croissance, du fait principalement du dynamisme affiché par l'Allemagne et l'Italie. En revanche, l'impact positif de la dépréciation de l'Euro sur la croissance s'est révélé modeste.

La croissance américaine a particulièrement souffert au premier trimestre : un hiver extrêmement rigoureux a pesé sur la consommation des ménages et une forte baisse de l'investissement a été enregistrée dans le secteur pétrolier, en raison de la chute des cours du pétrole. Un modeste rebond a ensuite été enregistré sous les effets conjugués d'un léger redressement de la consommation des ménages (la baisse des prix de l'essence et des biens importés est un important soutien de leur pouvoir d'achat) et du redémarrage progressif de l'investissement des entreprises (reprise du crédit).

Les conditions monétaires sont restées extrêmement accommodantes. La Fed a continué d'observer avec une grande attention le raffermissement du marché du travail et l'inflation, demeurée inférieure à sa cible de 2 %. Quant à la BCE, elle a « enfin » mis en place une politique agressive et inédite (taux de dépôt négatif à -0,2 % et *quantitative easing*). Cette politique a naturellement suscité une très nette baisse des taux longs accompagnée d'une compression des primes de risques des pays périphériques. Les marchés obligataires ont même fait l'expérience d'une situation inédite de taux nominaux négatifs sur les parties courtes de la courbe, accompagnée d'un aplatissement extrême de cette dernière. Les taux se sont ensuite brutalement tendus non pour des raisons économiques mais pour des facteurs techniques : une normalisation est venue corriger violemment ces « excès ».

Perspectives au second semestre 2015

En zone Euro, grâce au redressement de la productivité permettant une reconstitution des marges des entreprises, l'investissement devrait accélérer. Par ailleurs, les récents résultats des enquêtes signalent un léger regain d'optimisme. Le renforcement de la confiance, notamment des entreprises, couplé au bon comportement de la demande des ménages permet d'espérer une légère accélération de la croissance, passant ainsi de 0,9 % en 2014 à 1,4 % en 2015 puis à 1,8 % en 2016.

Aux Etats-Unis, la croissance devrait accélérer grâce, principalement, au dynamisme de la consommation des ménages qu'entretiennent notamment l'assainissement de leur situation financière et l'amélioration continue du marché du travail. Mais le commerce extérieur pèsera sur la croissance en raison des perspectives de poursuite de l'appréciation du dollar et de la faiblesse de la demande en provenance des principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis. Si la croissance anticipée pour l'année 2015 (2,3 %) est en très léger repli par rapport à celle enregistrée en 2014 (2,4 %), elle devrait accélérer en 2016 pour s'établir à 2,7 %.

Si la croissance des pays développés se raffermie légèrement (passant de 1,7 % en 2014 à 1,9 % en 2015), celle des pays émergents n'accélère pas. Déjà anticipé, ce ralentissement s'annonce, en outre, un peu plus marqué que prévu (de 4,4 % en 2014 à 4,1 % en 2015). En Chine, le ralentissement récent a conduit les autorités à mettre en place des mesures de soutien à l'activité. Cette politique devrait permettre de stabiliser la croissance à 7 % à court terme, mais elle éloigne le rééquilibrage de l'économie sur lequel la Chine ne pourra pourtant pas faire l'impasse. Les perspectives de l'Inde se présentent mieux. La croissance devrait y être quasi-stable en 2015, à environ 7,5 %. Le Brésil et la Russie s'enfoncent quant à eux dans une

franche récession. Le PIB brésilien pourrait se contracter de 1,8 % en 2015, alors que la grave dérive des finances publiques l'an passé exige un resserrement énergique (en cours) de la politique budgétaire (faute de quoi le statut d'investissement-grade serait menacé). Le PIB russe pourrait reculer de 3,5 % cette année, malgré une possible amélioration de l'activité au deuxième semestre si les tensions politiques liées à la crise ukrainienne ne s'amplifient pas.

Dans un contexte de croissance mondiale « terne » et de reprise domestique encore fragile, la Fed n'engagera qu'extrêmement prudemment une normalisation de sa politique monétaire. Un premier resserrement est anticipé pour septembre, les Fed Funds passant de 0,5 % à 0,75 %. Il n'est cependant pas exclu que cette première hausse soit différée à décembre. La BCE continuera quant à elle de mener une politique très durablement accommodante.

En conséquence, dans ce régime post-crise de croissance « molle » non inflationniste, les taux d'intérêt à long terme devraient rester très faibles. Cette faiblesse permet de surcroît de viabiliser les trajectoires de dette.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	30/06/2014 Retraité (1)
Produit net bancaire	1 810	1 867
Résultat brut d'exploitation	490	561
Résultat d'exploitation	426	434
Résultat net consolidé	267	277
Résultat net part du groupe	267	277
Bilan	138 124	132 701
Rendement des actifs	0,19%	0,21%

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 1, qui s'applique de façon rétrospective.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 865	(4)	-	(51)	1 810
Charges d'exploitation	(1 302)	-	-	(18)	(1 320)
Résultat brut d'exploitation	563	(4)	-	(69)	490
Coût du risque	(64)	-	-	-	(64)
Résultat d'exploitation	499	(4)	-	(69)	426
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	-	-	-	(1)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	498	(4)	-	(69)	425
Impôts sur les bénéfices	(185)	1	-	26	(158)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	313	(3)	-	(43)	267
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	313	(3)	-	(43)	267

Suite à la fusion, les informations concernant la BFCAG remontent en banque de proximité en France depuis le 01/01/2015

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité(1)				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 891	(4)	-	(20)	1 867
Charges d'exploitation	(1 283)	-	-	(23)	(1 306)
Résultat brut d'exploitation	608	(4)	-	(43)	561
Coût du risque	(125)	-	-	(2)	(127)
Résultat d'exploitation	483	(4)	-	(45)	434
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-	-	-	-
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	483	(4)	-	(45)	434
Impôts sur les bénéfices	(175)	2	-	16	(157)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	308	(2)	-	(29)	277
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	308	(2)	-	(29)	277

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 1, qui s'applique de façon rétrospective.

Résultats de la Banque de proximité

A compter du deuxième trimestre 2015, le périmètre Banque de Proximité comprend l'entité Banque Française Commerciale Antilles Guyane (BFCAG), tant en termes d'activité (ressources clientèle et crédits) que de résultats (six mois de résultats provenant de la BFCAG ont été intégrés à LCL au deuxième trimestre 2015).

LCL continue de soutenir l'économie en accompagnant les particuliers dans le financement de leurs projets. Le premier semestre 2015 s'inscrit dans le prolongement des tendances qui ont marqué l'année 2014, associant une collecte dynamique, une croissance soutenue des encours de crédit et un coût du risque faible.

L'**encours de ressources** clientèle a progressé de 4,2 % sur un an à fin juin 2015 pour atteindre 172,1 milliards d'euros. Cette progression est tirée essentiellement par la collecte de bilan (encours en hausse de 5,4 % en un an) et plus particulièrement la hausse sensible des dépôts à vue (+13,2 % sur la même période). Les encours de ressources hors-bilan augmentent parallèlement de 2,9 % sur douze mois, toujours portés par une collecte dynamique sur l'assurance-vie (+4,3 % sur un an).

Les **encours de crédit** s'élèvent à 94,1 milliards d'euros à fin juin 2015, en progression de 4,8 % en un an. La hausse reste portée par les crédits à l'habitat dont la croissance atteint +6,7 % en un an à 60,8 milliards d'euros.

A noter parallèlement la reprise de l'activité sur les professionnels depuis 5 trimestres consécutifs, se traduisant par une hausse de 5,7 % des encours sur ce segment en un an. Sur la même période, les encours de crédit à la consommation affichent une croissance de 2,5 % pour atteindre 6,7 milliards d'euros au 30 juin 2015.

Le ratio crédit/collecte s'établit à 111 %, quasi stable par rapport à décembre 2014 (109 %).

Au premier semestre 2015, le **produit net bancaire** de LCL hors BFCAG et absence de dividende Crédit Logement enregistre une baisse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2014. La marge d'intérêt reste toujours largement soutenue par les indemnités perçues sur les réaménagements de crédits, mais cet effet ne compense pas le poids des taux de l'épargne réglementée. La marge d'intérêt recule ainsi de 4,2 % en un an. Les commissions augmentent quant à elles de 3,0 % en un an, soutenues par les commissions d'assurances qui progressent de 5,3 % sur 12 mois. A noter ce semestre l'absence de dividende Crédit Logement, qui s'élevait à 12 millions d'euros au premier semestre 2014. Enfin, l'impact Epargne-logement se solde par une reprise de +9 millions d'euros ce semestre, à comparer à un impact quasiment nul au premier semestre 2014.

Les **charges**, hors plan de transformation, cotisation au Fonds de Résolution Unique (FRU) et intégration de la BFCAG, diminuent de 1,5 % au premier semestre 2015 par rapport au premier semestre 2014. Les charges liées au plan de transformation s'élèvent à 19 millions d'euros sur le semestre, en hausse de 55,3 % en douze mois en raison de leur niveau relativement faible au premier trimestre 2014 lors du démarrage du plan. L'intégration de la BFCAG pèse pour 19 millions d'euros ce semestre. L'impact du FRU s'élève à 12 millions d'euros, comptabilisés au premier trimestre 2015.

Le **coût du risque** se situe au niveau exceptionnellement bas de 64 millions d'euros au premier semestre 2015, à comparer à une charge de 125 millions il y a un an. Il reflète un niveau de risque récurrent qui demeure bas depuis plusieurs trimestres, et intègre une récupération sur un dossier juridique durant le semestre. Le taux de créances dépréciées continue de baisser à 2,2 % à fin juin 2015. Le taux de couverture des créances dépréciées (y compris les provisions collectives) ressort à 72,1 %.

Au total, le **résultat net** part du Groupe s'établit pour le premier semestre 2015 à 313 millions d'euros, en hausse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2014 à périmètre constant (hors BFCAG).

2. Facteurs de risques

La gestion des risques, inhérente à l'exercice des activités bancaires, est au cœur du dispositif de contrôle interne de LCL, depuis l'initiation des opérations jusqu'à leur maturité finale.

L'organisation, les principes et outils de gestion et de surveillance des risques sont décrits dans le rapport annuel 2014, dans le chapitre consacré aux facteurs de risques du rapport de gestion.

Les principales catégories de risques auxquels LCL est exposé portent sur les risques de crédit, les risques de marché et de gestion du bilan (risque de taux d'intérêt global et risque de liquidité), ainsi que les risques opérationnels.

La stratégie de mesure et de surveillance des risques est régulièrement revue ; son actualisation au cours du premier semestre 2015 a été validée par le Comité des risques groupe de Crédit Agricole S.A. en mai 2015, puis présentée en juillet au Comité des risques et au Conseil d'administration de LCL.

La description des risques précités et les principales évolutions constatées au cours du premier semestre 2015 sont présentées ci-dessous. Des informations complémentaires sont communiquées sur les risques juridiques et les risques de non-conformité.

2.1 Risque de crédit

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un Etat et les diverses entités qu'il contrôle, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement peut être constitué de différents supports tels que des prêts, des titres de créances ou de propriété ou des contrats d'échange de performance (swaps), des garanties données ou des engagements confirmés et non utilisés. Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèces ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

2.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015

2.1.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les principes de gouvernance et de maîtrise des risques ont été confirmés dans la stratégie des risques 2015, qui vise à :

- sécuriser les prêts immobiliers par un recours toujours élevé aux organismes de caution mutuelle ; l'encadrement de la production mis en œuvre en 2012 a été renforcé et un seuil d'alerte réduit,
- s'appuyer sur des indicateurs de risques avancés,
- construire le développement sur le marché des professionnels sur les meilleurs profils de risque en s'appuyant sur une politique de risques adaptée selon les différents secteurs d'activité,
- renforcer l'encadrement des activités du marché des entreprises dans le cadre d'une stratégie ciblée et différenciée ; deux nouvelles limites relatives au crédit acheteur/fournisseur et aux collectivités territoriales ont été mises en place,
- adapter les règles d'octroi pour contenir les risques,
- maintenir les actions de prévention, détection et gestion des risques dans chacun des réseaux.

2.1.1.2 Gestion du risque

2.1.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

Le dispositif global reste identique à celui décrit dans le rapport annuel 2014.

2.1.1.2 b) Méthodologie et système de mesure

En termes de pilotage, les outils d'analyse et de suivi continuent d'être enrichis et diffusés, notamment au travers de l'intranet LCL Risques.

Le groupe Crédit Agricole, dont LCL, dispose depuis fin juin 2014 de l'autorisation de l'ACPR d'utiliser son modèle interne pour le calcul en approche notations internes Fondation (IRB-F) de ses exigences de fonds propres relatives au risque de crédit sur le portefeuille bâlois Entreprises (hors portefeuilles LBO et professionnels de l'immobilier, qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de validation).

2.1.1.3 Exposition

2.1.1.3 a) Exposition maximale

L'exposition maximale au risque de crédit d'une entité correspond à la valeur brute comptable, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	498	538
Instruments dérivés de couverture	6 344	7 391
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	129	108
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	29 424	30 320
Prêts et créances sur la clientèle	93 798	91 228
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS DE BILAN (nets de dépréciations)	130 194	129 585
Engagements de financement donnés (hors opérations internes)	15 974	13 195
Engagements de garantie financière donnés (hors opérations internes)	6 435	6 297
Provisions - engagements par signature	(58)	(65)
EXPOSITION DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (nets de provisions)	22 351	19 427
Exposition maximale au risque de crédit	152 545	149 012

Source : Annexes sur les comptes consolidés semestriels

2.1.1.3 b) Exposition par agent économique

La présentation des différentes concentrations de risques permet de donner une information sur la diversification de cette exposition aux risques. La ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique est détaillée en note 5.3 du rapport.

2.1.1.3 c) Qualité des encours (source Bâle II hors Défait et non notés)

Marché des entreprises

Dans un contexte économique toujours dégradé, la qualité du portefeuille (hors défaut et non notés) reste stable sur les six premiers mois de l'année 2015. Une légère contraction des notes Sensibles au profit notamment des Investment Grade est toutefois constatée.

Répartition du portefeuille en pourcentage*

	30/06/2015	31/12/2014
Investment Grade (note A+ à C-)	72,1%	71,8%
Non Investment grade (note D+ à D-)	24,6%	24,5%
Sensibles (note E+ à E-)	3,3%	3,7%
Total	100%	100%

* Assiette engagements hors défaut et non notés (26 213 M€ au 30/06/2015 et 25 213 M€ au 31/12/2014)

Marché des particuliers et professionnels

Sur le marché des particuliers et professionnels, la répartition du portefeuille est quasi stable.

Répartition des encours en pourcentage*

	30/06/2015	31/12/2014
Risque modéré	80,4%	80,9%
Risque moyen	15,1%	14,6%
Risque sensible	4,5%	4,5%
Total	100%	100%

* Assiette engagements hors défaut et non notés (83 992 M€ au 30/06/2015 et 79 736 M€ au 31/12/2014)

Nota : la BFCAG a fusionné avec LCL avec effet rétroactif au 1er janvier 2015 ; les encours repris au 30 juin 2015 intègrent donc ce nouveau périmètre Antilles Guyane.

2.1.1.3 d) Concentration

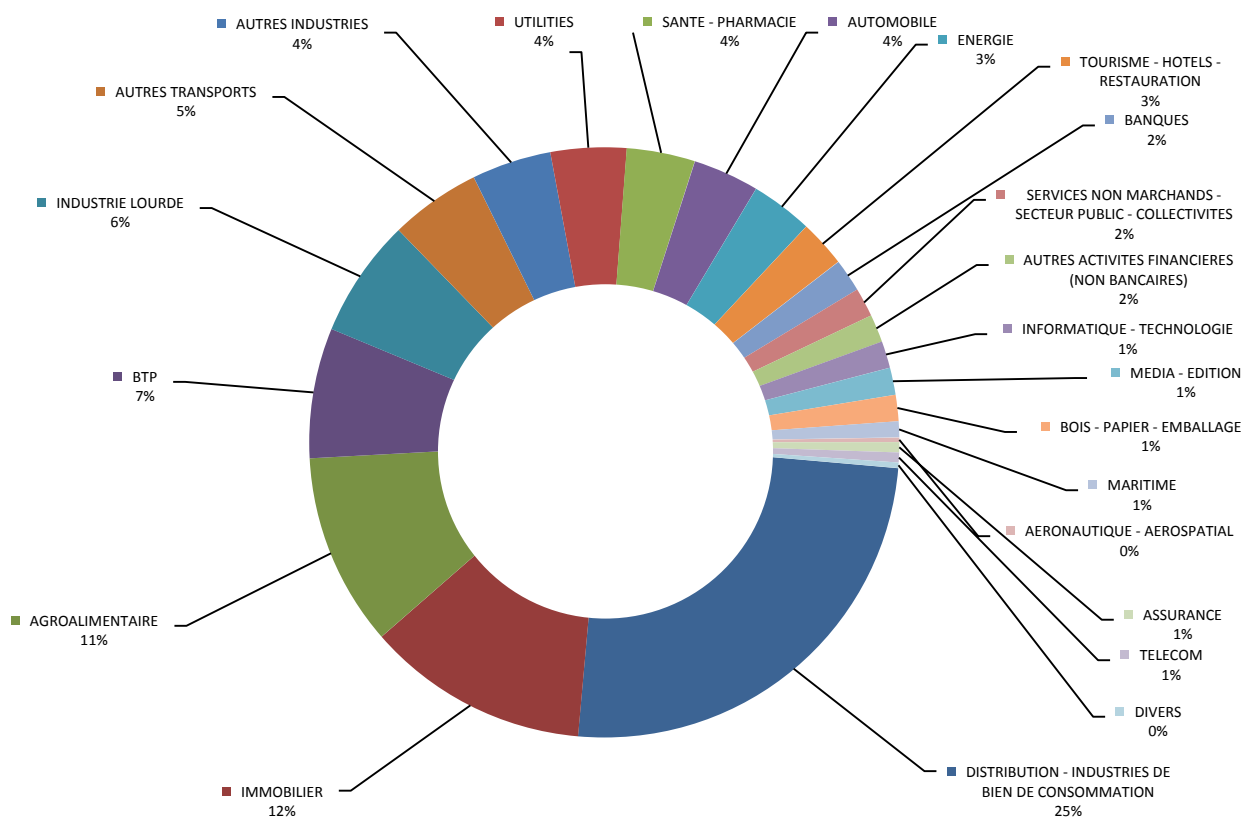
Répartition des engagements commerciaux par marché (source Bâle 2)

Le graphique ci-après présente la répartition des engagements par nature de clientèle. Cette répartition demeure relativement stable. Les engagements du marché des entreprises représentent 23 % de ceux des réseaux de LCL au 30 juin 2015.



(*) y compris les Particuliers rattachés à ce marché

Ventilation des engagements commerciaux par filière d'activité économique (marché des entreprises)



2.1.1.3 e) Coût du risque

Le niveau des créances douteuses et litigieuses (CDL) est en baisse de 10 points de base (+17 M€ en capitaux), en passant de 2,32 % fin décembre 2014 à 2,22 % fin juin 2015.

Sur le marché Retail, le taux de CDL est passé de 2,11 % fin décembre 2014 à 2,02 % au 30 juin 2015, avec une hausse des engagements CDL de 25 M€.

Sur le marché des entreprises, les capitaux de CDL enregistrent une baisse de 8 M€. Le taux de CDL s'améliore en conséquence et s'établit à 2,86 %, soit -11 points de base par rapport à décembre 2014.

Le coût du risque de la Banque de proximité LCL représente une charge nette cumulée de 64 M€, contre 125 M€ au premier semestre 2014.

Le taux de coût du risque sur engagements à fin juin 2015 (représentant la charge nette annualisée sur le risque, rapportée aux engagements clientèle totaux incluant encours de crédit et engagements de financement et de garantie) s'inscrit en baisse par rapport à décembre 2014, à 0,11 % contre 0,17 %.

Le taux de couverture prudentiel atteint 72,1 % à la fin du premier semestre 2015, contre 73,8 % à fin 2014.

2.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015

En dépit d'une situation économique dégradée, les indicateurs de risque restent correctement orientés. Les mesures préventives entreprises sont poursuivies et le dispositif de suivi ainsi que la politique d'octroi seront au besoin adaptés, afin de maintenir la qualité du portefeuille.

2.2 Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives, sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marché tels que les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, ainsi que de leurs volatilités implicites.

2.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015

2.2.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

La politique et les objectifs de gestion du risque de marché restent globalement inchangés depuis fin 2014 (cf. rapport annuel LCL 2014).

Seule la validation de limites par le Comité des risques Groupe de mai 2015 pour des poches de titres comptabilisés en AFS est à noter.

2.2.1.2 Gestion du risque

2.2.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi du risque

L'organisation et le dispositif de suivi du risque de marché n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2014 (cf. rapport annuel LCL 2014).

2.2.1.2 b) Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque

La méthodologie et le système de mesure et d'encadrement du risque de marché sur le périmètre géré par LCL restent globalement inchangés depuis fin 2014 (cf. rapport annuel 2014).

2.2.1.3 Exposition

2.2.1.3 a) Trésorerie euro et devises des opérations clientèles liées au métier de Banque de proximité

Les limites exprimées en sensibilité et en gap de taux ont été respectées tout au long du premier semestre 2015. Sur l'ensemble de la période, la consommation moyenne des limites en sensibilité est de +41 K€. Cette position est restée globalement stable sur la période.

Le risque en devises est quasiment nul du fait de l'adossement systématique des opérations de change avec la clientèle auprès de Crédit Agricole S.A.. Seul subsiste le risque sur les résultats provenant des marges sur les opérations commerciales en devises, qui sont cédées contre euros mensuellement à Crédit Agricole S.A..

2.2.1.3 b) Portefeuille de titres comptabilisés en AFS

Au 30 juin 2015, LCL détient des opérations sur titre comptabilisés en AFS de nominal non significatif qui font l'objet d'un suivi mensuel en risque.

2.2.1.3 c) Risque de change

La position de change opérationnel de LCL s'élève à 2,7 M€ au 30 juin 2015 (position moyenne sur le semestre de 2,3 M€).

2.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015

Pas de perspective d'évolution significative à signaler.

2.3 Risque de gestion de bilan

2.3.1 Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne le risque pour l'entreprise de ne pas respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

La gestion de ce risque est assurée par la Gestion financière dont les missions sont de :

- gérer les comptes bancaires et les réserves obligatoires,
- veiller à la bonne adéquation, en montant et en durée, des emplois et des ressources,
- assurer le respect des contraintes de liquidité réglementaires,
- veiller au respect des normes Groupe en matière de liquidité,
- envisager des scénarii de crise de liquidité et définir la continuité de l'activité.

2.3.1.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015

2.3.1.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

La gestion du ratio de liquidité LCR (Liquidity coverage ratio) s'appuie sur un niveau cible interne de 105 %, supérieur à l'exigence interne fixée par Crédit Agricole S.A..

2.3.1.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi*

Le dispositif de gouvernance du risque de liquidité et l'organisation du refinancement n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2014 (cf. rapport annuel LCL 2014).

- *Méthodologie et systèmes de mesure*

La mesure des risques est reportée à la gouvernance de LCL au niveau consolidé. LCL suit les évolutions méthodologiques demandées par le Groupe (cf. rapport annuel LCL 2014).

2.3.1.1 c) Exposition

Au cours du premier semestre 2015, le coefficient réglementaire de liquidité à 1 mois a été respecté en permanence, avec un coefficient moyen de 181 %.

Ce niveau de ratio élevé par rapport à l'exigence réglementaire de 100 % résulte des opérations réalisées dans le cadre de la convergence du futur ratio de liquidité (LCR).

A fin juin 2015, le ratio LCR consolidé « vision économique » s'élève à 114% (obligation réglementaire de 60 % à partir du mois d'octobre 2015).

2.3.1.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015

En complément de la gestion des futurs ratios de liquidité bâlois (LCR et NSFR), LCL déclinera de nouveaux indicateurs de liquidité ou reportings ALMM (Additional liquidity monitoring metrics), portant essentiellement sur la concentration et le prix de la liquidité du refinancement.

2.3.2 Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

2.3.2.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015

2.3.2.1 a) Politique et objectifs de gestion du risque

Dans un contexte de taux durablement bas et compte tenu de l'exposition structurellement défavorable de LCL à la baisse des taux de par son métier de banque de détail, LCL a continué à porter une position de transformation au cours du premier semestre 2015, dans le respect des limites globales et opérationnelles.

Par ailleurs, les couvertures inflation étant pénalisantes en PNB du fait d'une inflation très faible, LCL a poursuivi sa politique visant à réduire le niveau de couverture de l'inflation.

2.3.2.1 b) Gestion du risque

- *Organisation et dispositif de suivi du risque*

Le dispositif de gestion du RTIG a été renforcé fin 2014, avec la mise en place d'une stricte séparation des fonctions de front et middle office.

Par ailleurs, un contrat de prestation de service externalisée a été mis en place en avril 2015 entre LCL et Crédit Agricole S.A., afin d'encadrer les conditions d'exécution des opérations couverture pour le compte de LCL.

- *Méthodologie et système de mesure et d'encadrement du risque*

Dans le cadre du back testing annuel des conventions d'écoulement, trois conventions ont été revues au cours du premier semestre 2015. Le modèle relatif aux PEL ouverts avant 2012, ainsi que le modèle estimant la production engagée sur les crédits aux entreprises, professionnels et à la consommation, ont été validés lors du comité ALM du 21 janvier 2015. Celui relatif à la production future de prêts épargne logement a également été revu lors du comité ALM du 2 avril 2015.

Le calibrage des remboursements anticipés et renégociations de taux a par ailleurs fait l'objet d'une révision régulière au cours du semestre, afin de prendre en compte les vagues importantes de renégociation des crédits immobiliers.

La stratégie des risques 2015 a validé la révision à la baisse des limites sur le gap toutes devises hors euro sur les deux premières années. Les autres limites ont été reconduites.

2.3.2.1 c) Exposition

Au 30 juin 2015 :

- la sensibilité du PNB sur la première année à une hausse des taux de 1 % représente 0,2 % du PNB,
- la sensibilité de la valeur actuelle nette du gap synthétique à une hausse des taux de 2 % représente 5,5 % des fonds propres prudentiels sur l'exposition en euros.

Le RTIG est par ailleurs très peu sensible aux variations des devises (autres que l'euro).

Au cours du premier semestre 2015, l'ensemble des limites globales a été respecté.

2.3.2.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015

Les modèles relatifs aux livrets et aux dépôts à vue créditeurs des particuliers et des professionnels ainsi que les modèles à dire d'expert feront l'objet d'une révision au second semestre 2015.

Les limites globales du gap inflation vont de nouveau être modifiées pour prendre en compte l'ensemble des modifications de modèles.

2.4 Risque opérationnel

Le risque opérationnel se définit comme l'ensemble des incidents pouvant résulter de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, aux ressources humaines, à des systèmes internes ou à des événements extérieurs.

2.4.1 Principales évolutions au cours du premier semestre 2015

2.4.1.1 Politique et objectifs de gestion du risque

Les éléments constitutifs de la politique de risque opérationnel sont intégrés dans la stratégie des risques de LCL, qui expose, pour les principaux domaines de pertes, le profil de risque et les actions prioritaires adaptées aux évolutions du dispositif des risques opérationnels.

Lors de l'exercice de stratégie des risques 2015, le seuil d'alerte du risque opérationnel pur a été maintenu et le seuil d'alerte du risque opérationnel global a été rehaussé, suite à l'élargissement du périmètre de collecte du risque opérationnel frontière avec le crédit (ROF) en 2014.

Le Conseil d'administration a validé en avril 2015 le seuil à partir duquel il souhaite être informé des incidents opérationnels significatifs, conformément aux articles 98 et 245 de l'arrêté du 3 novembre 2014 sur le contrôle interne. Ce seuil, indexé sur les fonds propres de base et en légère hausse, n'a pas été atteint au cours du premier semestre 2015.

2.4.1.2 Gestion du risque

2.4.1.2 a) Organisation et dispositif de suivi

L'organisation et le dispositif de gestion des risques opérationnels n'ont pas subi d'évolution depuis fin 2014 (cf. rapport annuel 2014).

2.4.1.2 b) Méthodologie et système de mesure du risque opérationnel

La méthodologie et le système de mesure du risque opérationnel restent également inchangés depuis fin 2014 (cf. rapport annuel 2014).

2.4.1.3 Exposition

2.4.1.3 a) Collecte des pertes

Le dispositif de collecte des pertes opérationnelles repose principalement sur des données issues de la comptabilité pour en assurer l'exhaustivité.

Au 30 juin 2015, le coût net du risque opérationnel calculé en date de détection de l'incident (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 14,7 M€. Il représente 0,79 % du produit net bancaire. Ce coût ressort en baisse de 35 % par rapport au premier semestre 2014.

Par ailleurs, au 30 juin 2015, le coût net du risque opérationnel frontière avec le crédit calculé en date de détection de l'incident (pertes + dotations aux provisions – reprises – récupérations) s'élève à 9 M€. Ce coût ressort en baisse de 50 % par rapport au premier semestre 2014.

2.4.1.3 b) Cartographie annuelle des risques opérationnels

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2014, achevée en janvier 2015, portait sur 491 processus dont 34 ont été identifiés comme sensibles. Les résultats et plans d'actions ont été présentés lors du Comité des risques opérationnels du 12 février 2015.

Une démarche de synthèse des résultats de la cartographie des risques opérationnels a été formalisée afin de mieux mettre en évidence l'exposition de la banque. Un rapprochement exhaustif a notamment été réalisé entre les résultats de la campagne de cartographie 2014 et le niveau des pertes opérationnelles.

La campagne de cartographie des risques opérationnels 2015 a été ouverte en janvier 2015. L'arrêté est planifié à fin décembre 2015.

2.4.2 Perspectives d'évolution au second semestre 2015

Au second semestre 2015, des travaux seront engagés pour renforcer le pilotage du risque opérationnel :

- initiation d'un module e-learning de sensibilisation des réseaux commerciaux aux risques opérationnels,
- refonte de l'outil de saisie des Opérations A Risques (OAR), permettant notamment la saisie des écritures comptables relatives au risque opérationnel pour les montants supérieurs à 5 K€.

2.5 Risques juridiques

Au 30 juin 2015, il n'existe aucun fait exceptionnel ou nouveau litige susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, l'activité, les résultats ou le patrimoine de LCL. Les risques juridiques susceptibles d'avoir une influence négative sur le patrimoine de LCL ont fait l'objet de provisions tenant compte des informations dont dispose la Direction générale. Les risques juridiques décrits dans le rapport annuel 2014 n'ont pas connu d'évolution notable. La situation des principales procédures judiciaires en cours est la suivante :

- Groupe IFI DAPTA MALLINJOURD : la procédure de cassation est toujours en cours. La décision est attendue fin 2015/début 2016 ;
- STRAUSS/WOLF/FAUDEM : LCL est toujours dans l'attente de la décision, sans calendrier fixé à ce jour ;
- Affaire EIC : l'arrêt de cassation est intervenu au premier semestre 2015. L'arrêt d'appel est cassé et les parties remises en l'état de la décision de 2010. La Cour de renvoi a été saisie. Un appel en paiement est probable, la décision de première instance étant exécutoire par provision.

2.6 Risque de non-conformité

L'ensemble des règles de conformité s'appuie sur le corpus de prescriptions du groupe Crédit Agricole baptisé FIDES. La Direction de la conformité de LCL veille à la bonne application des obligations réglementaires, notamment celles inhérentes aux risques liés aux pratiques commerciales et à la protection de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, ainsi qu'à la lutte contre la fraude interne et externe.

La mise en œuvre est coordonnée avec le Groupe, en amont, et les filiales de LCL, en aval.

Par ailleurs la Direction de la Conformité est en charge du pilotage de la mise en œuvre du projet FATCA (mise en œuvre opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2014), ainsi que de la supervision des chantiers réglementaires pris en charge dans l'ensemble des unités de LCL.

2.6.1 Protection de la clientèle

Les actions de protection de la clientèle ont consisté principalement pour ce premier semestre dans la poursuite du déploiement d'un vaste plan de formation en assurance des collaborateurs du réseau commercial, dans l'amélioration du dispositif de traitement des réclamations et dans la mise en œuvre des nouvelles réglementations portant notamment sur la relation banque/client.

Ces actions s'inscrivent dans le cadre des efforts entrepris en matière de bonnes pratiques commerciales, pour améliorer notamment les aspects de transparence et de clarté et faciliter la mobilité de la clientèle.

Un dispositif destiné à identifier les conflits d'intérêts est en place ; aucun cas de conflit d'intérêts avéré n'a été détecté durant le semestre.

Le pôle dédié à la protection des données personnelles veille à la bonne application de la Loi Informatique et Libertés.

2.6.2 Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le dispositif animé par le Pôle pilotage et prévention du blanchiment englobe la maîtrise et la gestion des risques liés au blanchiment, aux embargos, au financement du terrorisme et aux mesures de gel des avoirs.

Sa mission est d'assurer la conformité de LCL aux lois et règlements en vigueur, ainsi qu'aux directives internationales, dans un contexte réglementaire fortement évolutif.

Les améliorations portées au dispositif de lutte contre le blanchiment se traduisent par un accroissement tant quantitatif du volume de traitement que qualitatif de l'ensemble du processus.

Les actions relatives à la connaissance de la clientèle se sont poursuivies, notamment sur les bénéficiaires effectifs des personnes morales du marché des professionnels.

2.6.3 Prévention de la fraude interne et externe

Le Pôle prévention de la fraude, au sein de la direction de la Direction de la conformité, a pour objectif de lutter contre la fraude et d'en maîtriser les conséquences, qu'il s'agisse des pertes financières subies ou potentielles, des risques réglementaires ou des risques de réputation.

Sa vigilance est constante, permettant au travers de formations et d'alertes de déjouer un nombre important de fraudes.

Au cours du premier semestre 2015, le volume des fraudes continue à progresser, ciblant tout type de client et utilisant tout moyen y compris les nouvelles technologies, qui constituent un vecteur privilégié d'attaque des fraudeurs.

COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS AU 30 JUIN 2015

CADRE GENERAL	22
1. Présentation juridique de l'entité	22
2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole	23
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2015	24
1. Compte de résultat	24
2. Résultat net et autres éléments du résultat global	25
3. Bilan actif	26
4. Bilan passif	27
5. Tableau de variation des capitaux propres	28
6. Tableau des flux de trésorerie	29
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES	30
1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés	30
2. Principales opérations de structures et événements significatifs de la période	32
3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	32
3.1 Produits et charges d'intérêts	32
3.2 Commissions nettes	33
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	33
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	34
3.5 Produits et charges nets des autres activités	34
3.6 Charges générales d'exploitation	34
3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	35
3.8 Coût du risque	35
3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs	36
3.10 Impôts	36
3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	37
4. Information sectorielle	39
4.1 Information par secteur opérationnel	39
5. Notes relatives au bilan	40
5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	40
5.2 Actifs financiers disponibles à la vente	42
5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle	42
5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers	44

5.5 Exposition au risque souverain	44
5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle	44
5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	45
5.8 Immeubles de placement	45
5.9 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)	46
5.10 Ecarts d'acquisition	46
5.11 Provisions	46
5.12 Capitaux propres part du groupe	48
5.13 Capitaux propres – Actions de préférence	48
6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties	49
7. Reclassements d'instruments financiers	50
8. Juste valeur des instruments financiers	51
8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût	51
8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	54
9. Impact des évolutions comptables ou autres événements	56
10. Parties liées	59
11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015	60
12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire	60

CADRE GENERAL

1. Présentation juridique de l'entité

- Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Crédit Lyonnais

Siège social : 18 rue de la République - 69002 Lyon

Siège central et administratif : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex

Nom commercial : LCL – Le Crédit Lyonnais

- Forme Juridique

Le Crédit Lyonnais, fondé en 1863, sous la forme de société à responsabilité limitée, a été constitué sous la forme de société anonyme le 25 avril 1872. Nationalisé le 1er janvier 1946, en exécution de la loi du 2 décembre 1945, il a été privatisé le 15 juillet 1999.

- Date de constitution et durée

Sa durée, fixée primitivement à 50 ans à partir de sa constitution, a été prorogée successivement jusqu'au 31 décembre de l'an 2024.

- Objet social

Aux termes de l'article 3 des statuts, l'objet social du Crédit Lyonnais est le suivant :

« L'objet du Crédit Lyonnais consiste à effectuer, à titre de profession habituelle, toutes opérations de banque et toutes opérations connexes mentionnées dans la législation en vigueur et notamment le Code monétaire et financier, en France et à l'étranger, avec toute personne, physique ou morale, de droit public ou privé, française ou étrangère, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste également à prendre et à détenir des participations dans les entreprises, françaises ou étrangères, existantes ou en création, dans les conditions définies par la réglementation applicable aux banques.

L'objet du Crédit Lyonnais consiste enfin à exercer à titre habituel toute activité non bancaire dans le respect de la réglementation applicable aux banques, notamment l'activité de courtage, et en particulier le courtage d'assurances.

Pour la réalisation de son objet, le Crédit Lyonnais peut, aussi bien en France qu'à l'étranger, créer toute filiale et établir toute succursale ou agence et d'une manière générale, effectuer, tant pour son compte que pour le compte de tiers, seul ou en participation, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, ou agricoles, qu'elles soient mobilières ou immobilières, dans les limites fixées par la législation et la réglementation applicables aux banques. »

- Registre du commerce et des sociétés et code APE

RCS Lyon : 954 509 741

Siret : 954 509 741 000 11

APE/NAF : 651 C

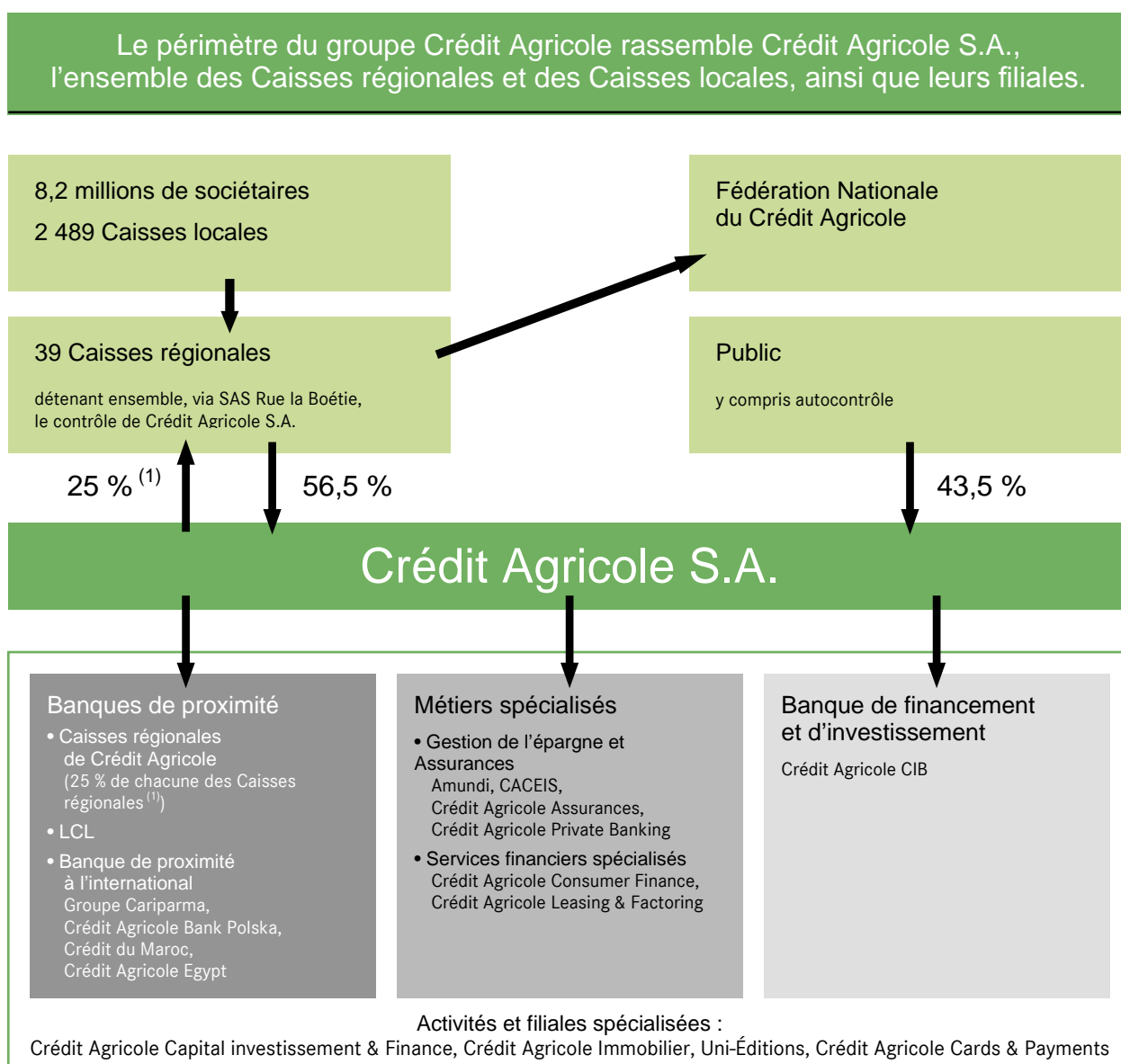
Conformément aux dispositions de l'article L.233-3 du code de commerce, le capital social du Crédit Lyonnais étant détenu à hauteur de 95,10 % par Crédit Agricole SA, Crédit Lyonnais est contrôlé par Crédit Agricole S.A..

2. Organigramme simplifié du Crédit Agricole

LCL est le réseau national « Banque et Assurance de proximité en France » dans le groupe Crédit Agricole.

Un groupe bancaire d'essence mutualiste

Crédit Agricole S.A. en qualité d'organe central du réseau Crédit Agricole, tel que défini à l'article R. 512-18 du Code monétaire et financier veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier (article L. 511-31 et article L. 511-32), à la cohésion du réseau du Crédit Agricole, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent et au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier. A ce titre, Crédit Agricole S.A. dispose des attributs du pouvoir et a la capacité d'intervenir pour garantir la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés.



(1) A l'exception de la Caisse régionale de la Corse.

Au 31 décembre 2014

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2015

Seules les notes avec un impact IFRIC 21 comportent la mention « Retraité ».

1. Compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité(1)
Intérêts et produits assimilés	<i>3.1</i>	2 506	5 491	2 809
Intérêts et charges assimilées	<i>3.1</i>	(1 475)	(3 421)	(1 747)
Commissions (produits)	<i>3.2</i>	898	1 758	883
Commissions (charges)	<i>3.2</i>	(130)	(256)	(125)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	<i>3.3</i>	15	33	22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	<i>3.4</i>	3	44	42
Produits des autres activités	<i>3.5</i>	28	52	24
Charges des autres activités	<i>3.5</i>	(35)	(84)	(41)
PRODUIT NET BANCAIRE		1 810	3 617	1 867
Charges générales d'exploitation	<i>3.6</i>	(1 242)	(2 421)	(1 228)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	<i>3.7</i>	(78)	(161)	(78)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		490	1 035	561
Coût du risque	<i>3.8</i>	(64)	(191)	(127)
RESULTAT D'EXPLOITATION		426	844	434
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	<i>3.9</i>	(1)	(1)	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		425	843	434
Impôts sur les bénéfices	<i>3.10</i>	(158)	(309)	(157)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		267	534	277
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
RESULTAT NET - PART DU GROUPE		267	534	277
Résultat de base par action annualisé (en euros)	<i>5.12</i>	1,50	1,50	1,55
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	<i>5.12</i>	1,50	1,50	1,55

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9, qui s'applique de façon rétrospective. Sur Juin 2014, seules les charges générales d'exploitation et les impôts sont concernées et sur décembre 2014 le publié et le retraité sont égaux en l'absence d'impact d'IFRIC21.

2. Résultat net et autres éléments du résultat global

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité(1)
Résultat net		267	534	277
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	3.11	18	(51)	(19)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.11			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence		18	(51)	(19)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence	3.11			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	3.11	(7)	20	8
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, sur entités mises en équivalence	3.11			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		11	(31)	(11)
Gains et pertes sur écarts de conversion	3.11			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	3.11	(10)	13	6
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture	3.11			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés	3.11			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence		(10)	13	6
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe, sur entités mises en équivalence	3.11			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	3.11	1	4	6
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, sur entités mises en équivalence	3.11			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables		(9)	17	12
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres		2	(14)	1
Résultat net et autres éléments du résultat global		269	520	278
Dont participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Dont part du Groupe		269	520	278

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9, qui s'applique de façon rétrospective. Le détail figure en note 1 "Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés". Sur décembre 2014 le publié et le retraité sont égaux en l'absence d'impact d'IFRIC21.

3. Bilan actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	01/01/2014 Retraité (1)	30/06/2014 Retraité(1)
CAISSE, BANQUES CENTRALES		1 479	1 562	1 503	1 333
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1 - 5.5	550	595	446	495
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		6 344	7 391	5 029	6 438
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	5.2 - 5.4 - 5.5	676	665	983	748
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.3 - 5.4 - 5.5	27 773	28 171	16 924	27 313
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	5.3 - 5.4 - 5.5	93 544	90 915	88 816	89 468
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX		1 534	1 949	1 591	1 627
ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'A L'ECHEANCE	5.4 - 5.5				
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES (1)		701	633	662	465
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (1)		4 175	4 224	4 030	3 448
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES					
PARTICIPATION AUX BENEFICES DIFFEREE					
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE					
IMMEUBLES DE PLACEMENT					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.9	1 178	1 197	1 235	1 217
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5.9	170	158	142	149
ECARTS D'ACQUISITION					
TOTAL DE L'ACTIF		138 124	137 460	121 361	132 701

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9, qui s'applique de façon rétrospective. Le détail figure en note 1 "Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés". Sur décembre 2014 le publié et le retraité sont égaux en l'absence d'impact d'IFRIC21.

4. Bilan passif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2015	31/12/2014	01/01/2014 Retraité (1)	30/06/2014 Retraité(1)
BANQUES CENTRALES		6	1	2	-
PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	5.1	491	531	386	430
INSTRUMENTS DERIVES DE COUVERTURE		7 696	9 286	6 645	7 801
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5.6	22 653	20 199	12 673	19 619
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	5.6	86 842	85 511	82 450	83 668
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	5.7	11 289	12 962	10 680	12 784
ECART DE REEVALUATION DES PORTEFEUILLES COUVERTS EN TAUX					
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES		434	283	307	150
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS		2 838	2 551	2 040	2 381
DETTES LIEES AUX ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES					
PROVISIONS TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE					
PROVISIONS	5.11	820	854	831	822
DETTES SUBORDONNEES	5.7	572	567	580	574
TOTAL DES DETTES		133 641	132 745	116 594	128 229
CAPITAUX PROPRES	5.12	4 483	4 715	4 767	4 472
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		4 481	4 713	4 765	4 470
CAPITAL ET RESERVES LIEES		1 878	1 878	1 878	1 878
RESERVES CONSOLIDEES		2 277	2 244	2 276	2 243
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		59	57	71	72
GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES SUR ACTIFS NON COURANT DESTINES A ETRE CEDES					
RESULTAT DE L'EXERCICE (1)		267	534	540	277
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		2	2	2	2
TOTAL DU PASSIF		138 124	137 460	121 361	132 701

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9, qui s'applique de façon rétrospective. Le détail figure en note 1 "Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés". Sur décembre 2014 le publié et le retraité sont égaux en l'absence d'impact d'IFRIC21.

5. Tableau de variation des capitaux propres

(en millions d'Euros)	Part du Groupe									Participations ne donnant pas le contrôle					Capitaux propres consolidés	
	Capital et réserves liées					Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			Résultat net	Capitaux propres	Capital réserves consolidées et résultat	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Capitaux propres
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Élimination des titres auto détenus	Autres instruments de capitaux propres	Total Capital et Réserves consolidées	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Capitaux propres au 1er janvier 2014 publiés	1 848	2 840	-	-	4 688	(6)	77	71	-	4 759	2	-	-	-	2	4 761
Impact IFRIC 21	-	-	-	-	-	-	-	-	6	6	-	-	-	-	-	6
Capitaux propres au 1er janvier 2014 Retraité	1 848	2 840	-	-	4 688	(6)	77	71	6	4 765	2	-	-	-	2	4 767
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés au 1er semestre 2014	-	(567)	-	-	(567)	-	-	-	-	(567)	-	-	-	-	-	(567)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Impact IFRIC 21	-	-	-	-	-	-	-	(21)	(21)	-	-	-	-	-	-	(21)
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(567)	-	-	(567)	-	-	-	(567)	-	-	-	-	-	-	(567)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(11)	12	1	1	-	-	-	-	-	-	1
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 1er semestre 2014	-	-	-	-	-	-	-	292	292	-	-	-	-	-	-	292
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30 Juin 2014 Retraité	1 848	2 273	-	-	4 121	(17)	89	72	277	4 470	2	-	-	-	2	4 472
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération 2014 des titres super subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés en 2014	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(20)	5	(15)	(15)	-	-	-	-	-	-	(15)
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	-	257	257	-	-	-	-	-	-	257
Autres variations	-	1	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Capitaux propres au 31 décembre 2014	1 848	2 274	-	-	4 122	(37)	94	57	534	4 713	2	-	-	-	2	4 715
Affectation du résultat 2014	-	534	-	-	534	-	-	-	(534)	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 1er janvier 2015	1 848	2 808	-	-	4 656	(37)	94	57	-	4 713	2	-	-	-	2	4 715
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des titres auto détenus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emissions d'instruments de capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rémunération du 1er semestre 2015 des titres super subordonnés à durée indéterminée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés en 2015	-	(506)	-	-	(506)	-	-	-	(506)	-	-	-	-	-	-	(506)
Dividendes reçus des Caisses régionales et filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IFRIC 21	-	5	-	-	5	-	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Effet des acquisitions / cessions sur les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux paiements en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	-	(501)	-	-	(501)	-	-	-	(501)	-	-	-	-	-	-	(501)
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	11	(9)	2	2	-	-	-	-	-	-	2
Quote-part dans les variations de Capitaux Propres des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 30 Juin 2015	-	-	-	-	-	-	-	267	267	-	-	-	-	-	-	267
Autres variations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 30 Juin 2015	1 848	2 307	-	-	4 155	(26)	85	59	267	4 481	2	-	-	-	2	4 483

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 1, qui s'applique de façon rétrospective.

6. Tableau des flux de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité(1)
Résultat avant impôts	425	843	434
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	78	161	78
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	75	170	59
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	1	1	
Résultat net des activités de financement	43	86	43
Autres mouvements	23	(74)	(25)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	220	344	155
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit (2)	2 250	(3 712)	(3 353)
Flux liés aux opérations avec la clientèle (3)	(1 372)	855	477
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers (4)	(1 855)	2 561	2 158
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	323	280	842
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	(73)	(286)	(100)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(727)	(302)	24
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	(82)	885	613
Flux liés aux participations	(4)	(41)	(27)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(75)	(141)	(68)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(79)	(182)	(95)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(507)	(567)	(567)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(24)	(57)	(27)
Flux provenant des activités abandonnées			
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	(531)	(624)	(594)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	(692)	79	(76)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 206	4 127	4 127
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 561	1 501	1 501
Solde net des comptes,prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	2 645	2 626	2 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 514	4 206	4 051
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 473	1 561	1 333
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit*	2 041	2 645	2 718
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	(692)	79	(76)

* Composé du solde des postes "Comptes ordinaires débiteurs sains" et "Comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "Comptes ordinaires créditeurs" et "Comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.7

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 1, qui s'applique de façon rétrospective. Le détail figure en note 1 "Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés". Sur décembre 2014 le publié et le retraité sont égaux en l'absence d'impact d'IFRIC 21.

(2) Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédit se composent essentiellement de la mise en place de prêts à terme avec CASA (-6Mds€), pour répondre au besoin du ratio LCR, d'emprunts avec CASA (13Mds€, principalement sur CASA Londres pour 7,9Mds€).

(3) Les flux liés aux opérations avec la clientèle portent sur les crédits à l'habitat (-2,2Mds€).

(4) Ce solde représente essentiellement les mouvements sur les TCN (-4,4Mds€).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

1. Principes et méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisés

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe LCL au 30 juin 2015 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe LCL pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2014 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2015 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2015. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Interprétation IFRIC 21 relative aux taxes	13 juin 2014 (UE n°634/2014)	1er janvier 2015	OUI
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2011-13 :	18 décembre 2014 (UE n° 1361/2014)		
- IFRS 3 Exclusion du champ d'application des formations de partenariats (i.e les co-entreprises déjà exclues et pour la 1er fois les activités conjointes)		1er janvier 2015	OUI
- IFRS 13 Extension à certains instruments non financiers de l'exception qui permet l'évaluation de la juste valeur sur base nette		1er janvier 2015	OUI
- IAS 40 Nécessité de jugement pour déterminer si l'acquisition d'un immeuble de placement constitue une acquisition d'actif (IAS 40) ou d'un groupe d'actifs ou un regroupement d'entreprises (IFRS 3)		1er janvier 2015	OUI

L'interprétation IFRIC 21 donne des précisions sur la comptabilisation des droits, taxes et autres prélèvements publics qui relèvent d'IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (hors amendes et pénalités, et hors impôts sur les sociétés régis par IAS 12). Elle permet notamment de clarifier :

- la date à laquelle ces droits et taxes doivent être enregistrés,
- et si l'enregistrement peut être progressif (étalement) au cours de l'exercice ou pas.

Au regard de ces clarifications, la mise en œuvre d'IFRIC 21 a eu pour effet de changer le fait générateur d'enregistrement de certains droits et taxes (décalage de la date de l'enregistrement d'un exercice à l'autre et/ou fin de l'étalement sur la durée de l'exercice).

Ainsi, sont notamment concernées les principales taxes suivantes :

- taxe systémique, contribution foncière des entreprises (CFE), taxe foncière, taxe ACPR, dont l'étalement sur la période a été supprimé ;
- contribution sociale de solidarité à la charge des sociétés (C3S) dont le provisionnement au cours de la période d'acquisition de l'assiette a été supprimé et l'enregistrement décalé sur l'exercice suivant, sans étalement.

L'interprétation IFRIC 21 est d'application rétrospective avec retraitement des exercices antérieurs et ajustement des capitaux propres d'ouverture de l'année 2014 en comparatif dans les états financiers.

Les principaux effets chiffrés de ce changement sont présentés en note 9 Impacts des évolutions comptables et autres événements.

L'application des amendements, portant sur les améliorations annuelles des IFRS, n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le groupe LCL, sauf mention spécifique. Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du	Applicable dans le Groupe
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2010-12 :	17 décembre 2014 (UE n°2015/28)	1er février 2015 (1)	OUI
- IFRS 2 Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service		1er février 2015 (1)	OUI
- IFRS 3 Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix		1er février 2015 (1)	OUI
- IFRS 8 Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs		1er février 2015 (1)	NON
- IAS 16 et IAS 38 Réévaluation et ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé		1er février 2015 (1)	OUI
- IAS 24 Notion de services de direction (« key management personnel services »)			
Amendement de la norme IAS 19, relatif aux régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel	17 décembre 2014 (UE n°2015/29)	1er février 2015 (1)	OUI

(1) Soit à partir du 1er janvier 2016 dans le groupe LCL

Le groupe LCL n'attend pas d'effets significatifs de l'application de ces dispositions sur son résultat et sa situation nette.

Enfin, les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2015.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2014 du groupe LCL et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe LCL sont mentionnées dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, la valorisation des entreprises mises en équivalence, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs ainsi que les plans de stock-options, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus jusqu'à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

Dans les tableaux de l'ensemble des notes présentées ci-après, les données chiffrées des années précédentes sont retraitées en raison de l'application en 2015 d'IFRIC 21.

2. Principales opérations de structures et événements significatifs de la période

On notera la fusion absorption de l'entité BFCAG par l'entité mère LCL en mai 2015 avec effet rétroactif au 01/01/2015.

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2015 sont présentés de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 11 « Périmètre de consolidation au 30 juin 2015 ».

3. Notes relatives au résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Sur opérations avec les établissements de crédit	159	344	157
Sur opérations avec la clientèle	1 531	3 110	1 568
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	2	4	3
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	814	2 033	1 081
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1)(2)	2 506	5 491	2 809
Sur opérations avec les établissements de crédit	(88)	(172)	(83)
Sur opérations avec la clientèle	(320)	(796)	(385)
Sur dettes représentées par un titre	(145)	(305)	(152)
Sur dettes subordonnées	(3)	(7)	(4)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(919)	(2 141)	(1 123)
Sur opérations de location-financement			
Autres intérêts et charges assimilées	-	-	-
Charges d'intérêts	(1 475)	(3 421)	(1 747)

(1) dont 1,9M€ au 30 Juin 2015 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat contre 1,4M€ en Juin 2014 et 2,9M€ au 31 décembre 2014

(2) dont 1,2M€ sur créances dépréciées individuellement au 30 Juin 2015 contre 2,2M€ en Juin 2014 et 4,2M€ au 31 Décembre 2014

3.2 Commissions nettes

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014			30/06/2014		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	12	(1)	11	22	(3)	19	10	(1)	9
Sur opérations avec la clientèle	274	(23)	251	558	(48)	510	285	(26)	259
Sur opérations sur titres			-		-	-			-
Sur opérations de change	1	-	1	3	-	3	1		1
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan			-			-			-
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	584	(106)	478	1 120	(204)	916	560	(98)	462
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	27	-	27	55	(1)	54	27	-	27
Produits nets des commissions	898	(130)	768	1 758	(256)	1 502	883	(125)	758

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	2	4	7
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	4	13	1
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	4	5	3
Résultat de la comptabilité de couverture (1)	5	11	11
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	15	33	22

(1) Différentiel OIS/BOR sur les opérations de couverture avec Crédit Agricole SA

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014			30/06/2014		
	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur									
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	113	(15)	98	301	(314)	(13)	183	(232)	(49)
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	29	(128)	(99)	313	(301)	12	232	(184)	48
Couvertures de flux de trésorerie									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger									
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace									
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers									
Variations de juste valeur des éléments couverts	724	(1 123)	(399)	4 873	(4 515)	358	2 294	(2 257)	37
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	1 127	(722)	405	4 521	(4 867)	(346)	2 257	(2 282)	(25)
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt									
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace									
Total Résultat de la comptabilité de couverture	1 993	(1 988)	5	10 008	(9 997)	11	4 966	(4 955)	11

3.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dividendes reçus	3	16	15
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente (1)	-	28	27
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	-	-	-
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances			
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3	44	42

(1) Hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5 Produits et charges nets des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance			
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement			
Autres produits (charges) nets	(7)	(32)	(17)
Produits (charges) des autres activités	(7)	(32)	(17)

3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité(1)
Charges de personnel	(728)	(1 473)	(743)
Impôts et taxes	(64)	(99)	(75)
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	(450)	(849)	(410)
Charges générales d'exploitation	(1 242)	(2 421)	(1 228)

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21, présentée note 9, qui s'applique de façon rétrospective.

Détail des charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Salaires et traitements	(433)	(794)	(378)
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	(73)	(133)	(73)
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	(3)	(8)	(60)
Autres charges sociales	(101)	(230)	(106)
Intéressement et participation	(45)	(98)	(45)
Impôts et taxes sur rémunération	(73)	(210)	(81)
Total Charges de personnel	(728)	(1 473)	(743)

3.7 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux amortissements	(78)	(161)	(78)
immobilisations corporelles	(62)	(130)	(63)
immobilisations incorporelles	(16)	(31)	(15)
Dotations (reprises) aux dépréciations	-	-	-
immobilisations corporelles	-	-	-
immobilisations incorporelles	-	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(78)	(161)	(78)

3.8 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Dotations aux provisions et aux dépréciations	(330)	(611)	(363)
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	(298)	(550)	(289)
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	-	-	-
Engagements par signature	(16)	(36)	(16)
Risques et charges	(16)	(25)	(58)
Reprises de provisions et de dépréciations	252	491	272
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe			
Prêts et créances	214	407	219
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance			
Autres actifs	1	1	-
Engagements par signature	24	35	20
Risques et charges	13	48	33
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	(78)	(120)	(91)
Plus ou moins values de cession réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés			
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	(26)	(69)	(34)
Récupérations sur prêts et créances amorties	42	7	3
Décotes sur crédits restructurés	(2)	(6)	(4)
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes	-	(3)	(1)
Autres produits			
Coût du risque	(64)	(191)	(127)

3.9 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	(1)	(1)	-
Plus-values de cession	1	1	1
Moins-values de cession	(2)	(2)	(1)
Titres de capitaux propres consolidés	-	-	-
Plus-values de cession			
Moins-values de cession			
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	(1)	-

3.10 Impôts

Charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	30/06/2014 Retraité(1)
Charge d'impôt courant	(145)	(292)	(126)
Charge d'impôt différé	(13)	(17)	(31)
Charge d'impôt de la période	(158)	(309)	(157)

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21 présentée note 9 qui s'applique de façon rétrospective.

Le Groupe calcule la charge d'impôt au titre des comptes consolidés intermédiaires sur la base d'un Taux Annuel Moyen Estimé (TAME), dans le respect des dispositions de la norme IAS 34. Il s'agit du rapport entre la charge d'impôt du budget de référence, retraitée de l'effet d'impôt des éléments extraordinaires, et le résultat avant impôt et des entreprises mises en équivalence du budget de référence, retraité des éléments extraordinaires.

3.11 Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014	31/06/2014
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables			
Gains et pertes sur écarts de conversion		-	
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	(10)	13	6
Ecart de réévaluation de la période	(10)	40	33
Transferts en résultat	-	(27)	(27)
Autres reclassifications		-	
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Ecart de réévaluation de la période			
Transferts en résultat			
Autres reclassifications			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entreprises mises en équivalence	1	4	6
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	(9)	17	12
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables			
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	18	(51)	(19)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entreprises mises en équivalence	(7)	20	8
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entreprises mises en équivalence			
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	11	(31)	(11)
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	2	(14)	1
Dont part groupe	2	(14)	1
Dont participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-

Détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et effets d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				Variation				31/12/2014 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	96	-11	85	85	-10	1	-9	-9	106	-12	94	94
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	96	-11	85	85	-10	1	-9	-9	106	-12	94	94
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	96	-11	85	85	-10	1	-9	-9	106	-12	94	94
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-42	16	-26	-26	18	-7	11	11	-60	23	-37	-37
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-42	16	-26	-26	18	-7	11	11	-60	23	-37	-37
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-42	16	-26	-26	18	-7	11	11	-60	23	-37	-37
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	54	5	59	59	8	-6	2	2	46	11	57	57

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité				Variation				01/01/2014 Retraité			
	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe	Brut	Impôt	Net d'impôt	Net dont part Groupe
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables												
Gains et pertes sur écarts de conversion			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	106	-12	94	94	13	4	17	17	93	-16	77	77
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture			0				0				0	
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entreprises-mises en équivalence	106	-12	94	94	13	4	17	17	93	-16	77	77
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entreprises mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	106	-12	94	94	13	4	17	17	93	-16	77	77
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables												
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	-60	23	-37	-37	-51	20	-31	-31	-9	3	-6	-6
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	-60	23	-37	-37	-51	20	-31	-31	-9	3	-6	-6
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence			0				0				0	
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	-60	23	-37	-37	-51	20	-31	-31	-9	3	-6	-6
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	46	11	57	57	-38	24	-14	-14	84	-13	71	71

4. Information sectorielle

4.1 Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

Les actifs sectoriels sont déterminés à partir des éléments comptables composant le bilan de chaque secteur opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 865	(4)	-	(51)	1 810
Charges d'exploitation	(1 302)	-	-	(18)	(1 320)
Résultat brut d'exploitation	563	(4)	-	(69)	490
Coût du risque	(64)	-	-	-	(64)
Résultat d'exploitation	499	(4)	-	(69)	426
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	-	-	-	(1)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	498	(4)	-	(69)	425
Impôts sur les bénéfices	(185)	1	-	26	(158)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	313	(3)	-	(43)	267
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	313	(3)	-	(43)	267

Suite à la fusion, les informations concernant la BFCAG remontent en banque de proximité en France depuis le 01/01/2015

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	3 677	(7)	-	(53)	3 617
Charges d'exploitation	(2 532)	-	-	(50)	(2 582)
Résultat brut d'exploitation	1 145	(7)	-	(103)	1 035
Coût du risque	(182)	-	-	(9)	(191)
Résultat d'exploitation	963	(7)	-	(112)	844
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)	-	-	-	(1)
Variation de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Résultat avant impôt	962	(7)	-	(112)	843
Impôts sur les bénéfices	(347)	2	-	36	(309)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	615	(5)	-	(76)	534
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-
Résultat net part du Groupe	615	(5)	-	(76)	534

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2014 Retraité(1)				
	Banque de proximité en France	Services Financiers Spécialisés	Gestion d'actifs, Assurances, Banque Privée	Activités hors métiers	Total
Produit net bancaire	1 891	(4)		(20)	1 867
Charges d'exploitation	(1 283)			(23)	(1 306)
Résultat brut d'exploitation	608	(4)	-	(43)	561
Coût du risque	(125)			(2)	(127)
Résultat d'exploitation	483	(4)	-	(45)	434
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence					-
Gains ou pertes nets sur autres actifs					-
Variation de valeur des écarts d'acquisition					-
Résultat avant impôt	483	(4)	-	(45)	434
Impôts sur les bénéfices	(175)	2		16	(157)
Gains ou pertes nets des activités arrêtées					-
Résultat net de la période	308	(2)		(29)	277
Participations ne donnant pas le contrôle					-
Résultat net part du Groupe	308	(2)	-	(29)	277

(1) Montants retraités par rapport aux états financiers publiés en 2014, suite à l'entrée en vigueur d'IFRIC 21 ,présentée note 1, qui s'applique de façon rétrospective.

5. Notes relatives au bilan

5.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	498	537
Actifs financiers à la Juste Valeur par résultat sur option	52	58
Valeur au bilan	550	595
<i>Dont Titres prêtés</i>		

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres		
- Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de dettes		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe		
Prêts et créances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Instruments dérivés	498	537
Valeur au bilan	498	537

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Instruments de capitaux propres	52	57
Actions et autres titres à revenu variable	52	57
Titres de dettes	-	1
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	-	1
Prêts et avances		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle		
- Titres reçus en pension livrée		
- Valeurs reçues en pension		
Valeur du bilan	52	58

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	491	531
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Valeur du bilan	491	531

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Titres vendus à découvert		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes représentées par un titre		
Dettes envers les établissements de crédit		
Dettes envers la clientèle		
Instruments dérivés	491	531
Valeur du bilan	491	531

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

A fin juin 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par des passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

5.2 Actifs financiers disponibles à la vente

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015			31/12/2014		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées						
Obligations et autres titres à revenu fixe	129	11	(1)	109	14	-
Actions et autres titres à revenu variable	73	10	-	72	9	-
Titres de participation non consolidés	474	90	(14)	484	83	-
Total des titres disponibles à la vente	676	111	(15)	665	106	-
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente (1)	676	111	(15)	665	106	-
Impôts		(11)	-		(12)	-
Gains et pertes sur actifs financiers disponibles à la vente comptabilisés directement en capitaux propres (net d'impôt)		100	(15)		94	-

(1) dont 48M€ comptabilisés au titre de la dépréciation durable sur titres et créances au 30 juin 2015 et 48M€ au 31 décembre 2014

5.3 Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Etablissements de crédit		
Titres de dettes	-	-
- Titres non cotés sur un marché actif	-	-
Prêts et avances	-	-
- Comptes et prêts	27 432	27 820
dont comptes ordinaires débiteurs sains	126	342
dont comptes et prêts au jour le jour sains	2 650	2 565
- Valeurs reçues en pension	47	56
- Titres reçus en pension livrée		
- Prêts subordonnés	294	295
- Autres prêts et créances		
Valeur brute	27 773	28 171
Dépréciations	-	-
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	27 773	28 171
Valeur au bilan	27 773	28 171

Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Opérations avec la clientèle		
Titres de dettes	161	111
Titres non cotés sur un marché actif	161	111
Prêts et avances	94 962	92 476
Créances commerciales	216	230
Autres concours à la clientèle	92 163	89 778
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	5	6
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	3	3
Comptes ordinaires débiteurs	2 575	2 459
Valeur Brute	95 123	92 587
Dépréciations	(1 579)	(1 672)
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	93 544	90 915
Opérations de location financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées		
Valeur Brute	-	-
Dépréciations		
Valeur nette des opérations de location financement	-	-
Valeur au bilan	93 544	90 915

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale	319	1	-	-	319
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	27 773	-	-		27 773
Grandes entreprises	28 874	1 139	688	147	28 039
Clientèle de détail	65 930	1 293	539	205	65 186
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	122 896	2 433	1 227	352	121 317

* Dont encours clientèle restructurés selon la nouvelle définition (cf paragraphe sur les créances restructurées de la note 1.3 Principes et méthodes comptables) pour 1120M€

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
Administration générale (1)	19	2	1		18
Banques centrales					-
Etablissements de crédit	28 171	-	-		28 171
Grandes entreprises	28 660	1 208	768	172	27 720
Clientèle de détail	63 908	1 273	538	193	63 177
Total prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle*	120 758	2 483	1 307	365	119 086

* Dont encours clientèle sains restructurés selon la nouvelle définition (cf paragraphe sur les créances restructurées de la note 1.3 Principes et méthodes comptables) pour 1 107M€

5.4 Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Créances sur les établissements de crédit	-						-
Créances sur la clientèle	1 672		303	(396)			1 579
<i>dont dépréciations collectives</i>	365		35	(45)		(2)	353
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		-			-	48
Autres actifs financiers	5		-	(1)		-	4
Total Dépréciations des actifs financiers	1 725	-	303	(397)	-	-	1 631

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Créances sur les établissements de crédit						-	-
Créances sur la clientèle	1 763		560	(651)	-		1 672
<i>dont dépréciations collectives</i>	425		65	(116)		(9)	365
Opérations de location financement	-						-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-						-
Actifs disponibles à la vente	48		-	-		-	48
Autres actifs financiers	7		-	(2)			5
Total Dépréciations des actifs financiers	1 818	-	560	(653)	-	-	1 725

5.5 Exposition au risque souverain

En juin 2015 comme en juin 2014, le groupe LCL n'est pas concerné.

5.6 Dettes envers les établissements de crédit et sur la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes et emprunts	22 653	20 199
<i>dont comptes ordinaires créditeurs</i>	564	112
<i>dont comptes et emprunts au jour le jour</i>	172	150
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
VALEUR AU BILAN	22 653	20 199

Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Comptes ordinaires créditeurs	38 116	36 963
Comptes d'épargne à régime spécial	38 541	36 986
Autres dettes envers la clientèle	10 185	11 562
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
VALEUR AU BILAN	86 842	85 511

5.7 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
<u>Dettes représentées par un titre</u>		
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire	5 206	5 423
Titres de créances négociables	4 116	5 584
Emprunts obligataires	1 964	1 951
Autres dettes représentées par un titre	3	4
VALEUR AU BILAN	11 289	12 962
<u>Dettes subordonnées</u>		
Dettes subordonnées à durée déterminée	102	100
Dettes subordonnées à durée indéterminée	198	200
Dépôt de garantie à caractère mutuel	152	147
Titres et emprunts participatifs	120	120
VALEUR AU BILAN	572	567

5.8 Immeubles de placement

En juin 2015, comme en 2014, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.9 Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	2 072		49	(13)		(7)	2 101
Amortissements et Dépréciations (1)	(875)		(62)	9		5	(923)
Valeur au bilan	1 197	-	(13)	(4)	-	(2)	1 178
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	668		29	(5)		-	692
Amortissements et Dépréciations	(510)		(16)	4		-	(522)
Valeur au bilan	158	-	13	(1)	-	-	170

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	1 992		95	(6)		(9)	2 072
Amortissements et Dépréciations (1)	(757)		(130)	4		8	(875)
Valeur au bilan	1 235	-	(35)	(2)	-	(1)	1 197
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	621		47	-		-	668
Amortissements et Dépréciations	(479)		(31)	-		-	(510)
Valeur au bilan	142	-	16	-	-	-	158

(1) Y compris les amortissements sur immobilisations données en location simple

5.10 Ecarts d'acquisition

En juin 2015, comme en 2014, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

5.11 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2014	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2015
Risques sur les produits épargne logement	124		-		(9)		-	115
Risques d'exécution des engagements par signature	66		16	-	(24)		-	58
Risques opérationnels	31		4	(3)	(2)		2	32
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	277		12	(27)	(7)		(17)	238
Litiges divers	109		10	(1)	(1)		-	117
Participations	-		-	-	-		-	-
Restructurations	9		-	-	-		-	9
Autres risques	238		35	(2)	(18)		(2)	251
TOTAL	854	-	77	(33)	(61)	-	(17)	820

<i>(en millions d'euros)</i>	31/12/2013	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Risques sur les produits épargne logement	76		48					124
Risques d'exécution des engagements par signature	67		36	(2)	(35)			66
Risques opérationnels	34		11	(5)	(9)			31
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	287		71	(80)	(32)		31	277
Litiges divers	113		4	(3)	(5)			109
Participations	-							-
Restructurations	6						3	9
Autres risques	248		66	(17)	(55)		(4)	238
TOTAL	831	-	236	(107)	(136)	-	30	854

Provision épargne logement

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne logement sur la phase d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	2 315	1 721
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	1 768	1 760
Ancienneté de plus de 10 ans	3 327	3 443
Total plans d'épargne-logement	7 410	6 924
Total comptes épargne-logement	1 410	1 415
Total Encours collectés au titre des contrats épargne-logement	8 820	8 339

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2015 pour les données au 30 juin 2015 et à fin novembre 2014 pour les données au 31 décembre 2014, et hors prime d'état.

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement	19	24
Comptes épargne-logement	120	145
Total Encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	139	169

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Plans d'épargne-logement		
Ancienneté de moins de 4 ans	24	11
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	9	10
Ancienneté de plus de 10 ans	82	103
Total plans d'épargne-logement	115	124
Total comptes épargne-logement		
Total Provision au titre des contrats épargne-logement	115	124

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007.

5.12 Capitaux propres part du groupe

Composition du capital

Au 30 juin 2015, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Actionnaires	Nombre de titres au 01/01/2015	Nombre de titres émis	Nombre de titres remboursés	Autres mouvements	Nombre de titres au 30/06/2015	% du capital	% des droits de vote
Crédit Agricole S.A.	339 035 380				339 035 380	95,10%	95,10%
SACAM Développement	17 471 652				17 471 652	4,90%	4,90%
Autres actionnaires	5				5	0,00%	0,00%
TOTAL	356 507 037	0	0	0	356 507 037	100,00%	100,00%

Au 30 juin 2015, le capital s'élevé à 1 847 860 375 euros composé de 356 507 037 actions ordinaires de 5,18 euros chacune de valeur nominale. Ces actions sont entièrement libérées.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre actionnaire détenant directement, indirectement ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

Résultat par action

	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net part du Groupe de la période (en millions d'euros)	267	534
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période	356 507 037	356 507 037
Coefficient d'ajustement	1	1
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	356 507 037	356 507 037
Résultat de base par action annualisé (en euros)	1,50	1,50
Résultat dilué par action annualisé (en euros)	1,50	1,50

Dividendes

Au titre de l'exercice 2014, l'assemblée générale de LCL a approuvé le versement d'un dividende net par action de 1,42 euros, soit un montant total 506 239 992,54 euros. Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variations des capitaux propres.

(en euros)	2014	2013	2012
Dividende ordinaire	1,42	1,59	1,59
Dividende global	506 239 992	566 846 188	566 670 000

5.13 Capitaux propres – Actions de préférence

En juin 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par cette note annexe.

6. Engagements de financement et de garantie et autres garanties

Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Engagements donnés		
Engagements de financement	15 974	13 195
Engagements en faveur des établissements de crédit	478	339
Engagements en faveur de la clientèle	15 496	12 856
Ouverture de crédits confirmés	6 417	5 962
<i>Ouverture de crédits documentaires</i>	209	193
<i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	6 208	5 769
Autres engagements en faveur de la clientèle	9 079	6 894
Engagements de garantie	6 435	6 297
Engagements d'ordre d'établissement de crédit	1 332	1 352
<i>Confirmations d'ouverture de crédits documentaires</i>	81	83
<i>Autres garanties</i>	1 251	1 269
Engagements d'ordre de la clientèle	5 103	4 945
<i>Cautions immobilières</i>	28	11
<i>Autres garanties d'ordre de la clientèle</i>	5 075	4 934
Total engagements donnés	22 409	19 492
Engagements reçus		
Engagements de financement	10 006	10 552
Engagements reçus d'établissements de crédit	7 904	8 451
Engagements reçus de la clientèle	2 102	2 101
Engagements de garantie	74 431	69 497
. Engagements reçus d'établissements de crédit	51 753	47 478
. Engagements reçus de la clientèle	22 678	22 019
<i>Garanties reçues des administrations publiques et assimilées</i>	137	200
<i>Autres garanties reçues</i>	22 541	21 819
Total engagements reçus	84 437	80 049

Instruments financiers remis et reçus en garantie

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2015	31/12/2014
Valeur comptable des actifs financiers remis en garantie (dont actifs transférés) <i>Titres et créances apportés en garanties des dispositifs de refinancement (SFEF, Banque de France, CRH, CACB)</i>	27 914	29 217
Titres prêtés		
Dépôts de garantie sur opérations de marché (1)	1 648	2 146
Autres dépôts de garantie		
Titres et valeurs données en pension		
Total de la valeur comptable des actifs financiers remis en garantie	29 562	31 363
Juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		
<i>Titres empruntés</i>		
<i>Titres & valeurs reçus en pension</i>		
<i>Titres vendus à découvert</i>		
Total juste valeur des instruments reçus en garantie réutilisables ou réutilisés		

(1) 1 648M€ au 30 juin 2015 suite à la collatéralisation avec CACIB dans le cadre des opérations de marché (contre 2 146M€ en décembre 2014)

Créances apportées en garantie

Au 30 juin 2015, LCL a apporté 27 914 M€ de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 29 217 M€ en 2014. LCL conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, LCL a apporté :

- 12 345M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 13 273 M€ en 2014,
- 6 792M€ de créances hypothécaires dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de refinancement de l'habitat), contre 6 851 M€ en 2014,
- 6 278M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de CACB (Crédit Agricole Covered Bonds) contre 6 495 M€ en 2014,
- 2 291M€ de créances dans le cadre des opérations de refinancement avec FCT Evergreen contre 2 388M€ en 2014.

7. Reclassements d'instruments financiers

Le groupe LCL n'a opéré ni début 2015 ni en 2014, de reclassements au titre de l'amendement de la norme IAS 39 publié et adopté par l'Union européenne en octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur est basée sur le prix de sortie (notion d'exit price).

Les montants de juste valeur indiqués ci-dessous représentent les estimations effectuées à la date d'arrêt en ayant recours en priorité à des données de marché observables. Celles-ci sont susceptibles de changer au cours d'autres périodes en raison de l'évolution des conditions de marché ou d'autres facteurs.

Les calculs effectués représentent la meilleure estimation qui puisse être faite. Elle se base sur un certain nombre de modèles d'évaluation et d'hypothèses. Il est supposé que les intervenants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. Dans la mesure où ces modèles présentent des incertitudes, les justes valeurs retenues peuvent ne pas se matérialiser lors de la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments financiers concernés.

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

Les montants présentés incluent les créances rattachées et dettes rattachées et sont nets de dépréciation.

Actifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2015	Juste valeur au 30/06/2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	121 317	133 102	-	30 831	102 271
Créances sur les établissements de crédit	27 773	28 970	-	28 246	724
Comptes ordinaires & prêts JJ	2 776	3 580		3 580	-
Comptes et prêts à terme	24 656	25 041		24 666	375
Valeurs reçues en pension	47	48			48
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	294	301			301
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
Créances sur la clientèle	93 544	104 132	-	2 585	101 547
Créances commerciales	204	208		10	198
Autres concours à la clientèle	90 784	101 369		87	101 282
Titres reçus en pension livrée		-			
Prêts subordonnés	4	3		2	1
Titres non cotés sur un marché actif	161	160		160	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	2	3		3	
Comptes ordinaires débiteurs	2 389	2 389		2 323	66
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	121 317	133 102	-	30 831	102 271

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Prêts et Créances	119 086	133 766	-	31 385	102 381
Créances sur les établissements de crédit	28 171	29 617	-	28 912	705
Comptes ordinaires & prêts JJ	2 907	3 870		3 870	-
Comptes et prêts à terme	24 913	25 388		25 042	346
Valeurs reçues en pension	56	57			57
Titres reçus en pension livrée					
Prêts subordonnés	295	302			302
Titres non cotés sur un marché actif		-			
Autres prêts et créances		-			
Créances sur la clientèle	90 915	104 149	-	2 473	101 676
Créances commerciales	218	222		5	217
Autres concours à la clientèle	88 302	101 499		109	101 390
Titres reçus en pension livrée	-	-			
Prêts subordonnés	4	2		2	
Titres non cotés sur un marché actif	111	110		110	
Créances nées d'opérations d'assurance directe		-			
Créances nées d'opérations de réassurance		-			
Avances en comptes courants d'associés	3	3		3	
Comptes ordinaires débiteurs	2 277	2 313		2 244	69
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		-	-	-	-
Effets publics et valeurs assimilées					
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Total Actifs financiers dont la juste valeur est indiquée	119 086	133 766	-	31 385	102 381

La hiérarchie de juste valeur des actifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les actifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des actifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé.

Passifs financiers comptabilisés au coût au bilan valorisés à la juste valeur

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 30/06/2015	Juste valeur au 30/06/2015	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	22 653	23 106	-	23 106	-
Comptes ordinaires & emprunts JJ	1 176	1 175		1 175	-
Comptes et emprunts à terme	21 477	21 931		21 931	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	86 842	86 542	-	48 239	38 303
Comptes ordinaires créditeurs	38 116	38 111		38 111	
Comptes d'épargne à régime spécial	38 541	38 303			38 303
Autres dettes envers la clientèle	10 185	10 128		10 128	-
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	11 289	11 114		11 114	
Dettes subordonnées	572	577		577	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	121 356	121 339	-	83 036	38 303

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur au bilan au 31/12/2014	Juste valeur au 31/12/2014	Prix coté sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers non évalués à la Juste Valeur au Bilan					
Dettes envers les établissements de crédit	20 199	20 705	-	20 705	-
Comptes ordinaires & emprunts JJ	431	431		431	
Comptes et emprunts à terme	19 768	20 274		20 274	
Valeurs données en pension					
Titres donnés en pension livrée					
Dettes envers la clientèle	85 511	85 484	-	48 500	36 984
Comptes ordinaires créditeurs	36 963	36 963		36 963	
Comptes d'épargne à régime spécial	36 986	36 984		-	36 984
Autres dettes envers la clientèle	11 562	11 537		11 537	-
Titres donnés en pension livrée					
Dettes nées d'opérations d'assurance directe					
Dettes nées d'opérations de réassurance					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques					
Dettes représentées par un titre	12 962	12 722		12 722	
Dettes subordonnées	567	573		573	
Total Passifs financiers dont la juste valeur est indiquée	119 239	119 484	-	82 500	36 984

La hiérarchie de juste valeur des passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Le niveau 1 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers cotés sur un marché actif.

Le niveau 2 de la hiérarchie s'applique à la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il existe des données observables. Il s'agit notamment des paramètres liés au risque de taux ou des paramètres de risque de crédit lorsque celui-ci peut être réévalué à partir de cotations de prix de Credit Default Swaps (CDS). Les pensions reçues portant sur les sous-jacents cotés sur un marché actif sont également inscrites dans le niveau 2 de la hiérarchie, ainsi que les passifs financiers avec une composante à vue pour lesquels la juste valeur correspond au coût amorti non ajusté.

Le niveau 3 de la hiérarchie indique la juste valeur des passifs financiers pour lesquels il n'existe pas de donnée observable ou pour lesquels certains paramètres peuvent être réévalués à partir de modèles internes qui utilisent des données historiques. Il s'agit principalement des paramètres liés au risque de crédit ou au risque de remboursement anticipé

Dans un certain nombre de cas, les valeurs de marché se rapprochent de la valeur comptable. Il s'agit notamment :

- des actifs ou passifs à taux variables pour lesquels les changements d'intérêts n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur, car les taux de ces instruments s'ajustent fréquemment aux taux de marché,
- des actifs ou passifs à court terme pour lesquels on considère que la valeur de remboursement est proche de la valeur de marché,
- des instruments réalisés sur un marché réglementé (ex : l'épargne réglementée) pour lesquels les prix sont fixés par les pouvoirs publics,
- des actifs ou passifs exigibles à vue,
- des opérations pour lesquelles il n'existe pas de données fiables observables.

8.2 Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

L'évaluation du risque de contrepartie sur les dérivés actifs (Credit Valuation Adjustment ou CVA) et le risque de non-exécution sur les dérivés passifs (Debt Valuation Adjustment ou DVA ou risque de crédit propre) sont intégrés dans la juste valeur.

L'ajustement de valeur relatif à la qualité de la contrepartie (Credit Value Adjustment –CVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque de crédit associé à la contrepartie (risque de non-paiement des sommes dues en cas de défaut). Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions déduction faite d'éventuels collatéraux. Cet ajustement est systématiquement négatif et vient en minoration de la juste valeur active des instruments financiers.

L'ajustement de valeur relatif au risque de crédit propre de notre établissement (Debt Value Adjustment – DVA) vise à intégrer dans la valorisation des instruments dérivés le risque porté par nos contreparties. Cet ajustement est calculé globalement par contrepartie en fonction du profil d'expositions futures des transactions. Cet ajustement est systématiquement positif et vient en diminution de la juste valeur passive des instruments financiers.

Le calcul du CVA/DVA repose sur une estimation des pertes attendues à partir de la probabilité de défaut et de la perte en cas de défaut. La méthodologie employée maximise l'utilisation de données d'entrée observables. La probabilité de défaut est déduite de CDS cotés ou de proxys de CDS cotés lorsqu'ils sont jugés suffisamment liquides.

Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	498		498		537		537	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Titres reçus en pension livrée								
Titres détenus à des fins de transaction								
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>								
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>								
Instruments dérivés	498		498		537		537	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	52		52		58		58	
Créances sur les établissements de crédit								
Créances sur la clientèle								
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte								
Titres à la juste valeur par résultat sur option	52		52		58		58	
<i>Effets publics et valeurs assimilées</i>								
<i>Obligations et autres titres à revenu fixe</i>	-				1			1
<i>Actions et autres titres à revenu variable</i>	52		52		57			57
Actifs financiers disponibles à la vente	676	8	668		665	8	657	
Effets publics et valeurs assimilées								
Obligations et autres titres à revenu fixe	129	8	121		109	8	101	
Actions et autres titres à revenu variable	547		547		556		556	
Créances disponibles à la vente								
Instruments dérivés de couverture	6 344		6 344		7 391		7 391	
Total Actifs financiers valorisés à la juste valeur	7 570	8	7 562		8 651	8	8 643	
Transfert issu du Niveau 1: prix cotées sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issu du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issu du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées.

<i>(en millions d'euros)</i>	Total 30/06/2015	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3	Total 31/12/2014	Prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques Niveau 1	Valorisation fondée sur des données observables Niveau 2	Valorisation fondée sur des données non observables Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	491		491		531		531	
Titres vendus à découvert								
Titres donnés en pension livrée								
Dettes représentées par un titre								
Dettes envers la clientèle								
Dettes envers les établissements de crédit								
Instruments dérivés	491		491		531		531	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option								
Instruments dérivés de couverture	7 696		7 696		9 286		9 286	
Total Passifs financiers valorisés à la juste valeur	8 187		8 187		9 817		9 817	
Transfert issu du Niveau 1: prix cotées sur les marchés actifs pour des instruments identiques								
Transfert issu du Niveau 2: Valorisation fondée sur des données observables								
Transfert issu du Niveau 3: Valorisation fondée sur des données non observables								
Total des transferts vers chacun des niveaux								

Changements de modèles de valorisation

Néant.

Instruments financiers valorisés selon un modèle de niveau 3

Néant.

9. Impact des évolutions comptables ou autres événements

Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Intérêts et produits assimilés	5 491			5 491	2 809			2 809
Intérêts et charges assimilés	(3 421)			(3 421)	(1 747)			(1 747)
Commissions (produits)	1 758			1 758	883			883
Commissions (charges)	(256)			(256)	(125)			(125)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	33			33	22			22
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	44			44	42			42
Produits des autres activités	52			52	24			24
Charges des autres activités	(84)			(84)	(41)			(41)
PRODUIT NET BANCAIRE	3 617	-	-	3 617	1 867	-	-	1 867
Charges générales d'exploitation	(2 421)			(2 421)	(1 228)	(24)		(1 204)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	(161)			(161)	(78)			(78)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 035	-	-	1 035	561	(24)	-	585
Coût du risque	(191)			(191)	(127)			(127)
RESULTAT D'EXPLOITATION	844	-	-	844	434	(24)	-	458
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	-							
Gains ou pertes nets sur autres actifs	(1)			(1)	-	-		-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-							
RESULTAT AVANT IMPOT	843	-	-	843	434	(24)	-	458
Impôts sur les bénéfices	(309)			(309)	(157)	9		(166)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-							
RESULTAT NET	534	-	-	534	277	(15)	-	292
Participations ne donnant pas le contrôle								
RESULTAT NET - PART DU GROUPE	534	-	-	534	277	(15)	-	292
Résultat par action (en euros) (1)	1,50			1,50	1,55			1,64
Résultat dilué par action (en euros) (1)	1,50			1,50	1,55			1,64

(1) correspond au résultat y compris résultat net des activités arrêtées ou en cours de cession

Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat net	534			534	277	(15)		292
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi	(51)			(51)	(19)			(19)
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés								
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables, hors entités mises en équivalence	(51)	-	-	(51)	(19)	-	-	(19)
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence								
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables hors entités mises en équivalence	20			20	8			8
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables des entités mises en équivalence								
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	(31)	-	-	(31)	(11)	-	-	(11)
Gains et pertes sur écarts de conversion								
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente	13			13	6			6
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture								
Gains et pertes sur actifs non courants destinés à être cédés								
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables, hors entités mises en équivalence	13	-	-	13	6	-	-	6
Gains et pertes avant impôt comptabilisés directement en capitaux propres recyclables part du Groupe des entités mises en équivalence								
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables hors entités mises en équivalence	4			4	6			6
Impôt sur les gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables des entités mises en équivalence								
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	17	-	-	17	12	-	-	12
Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres	(14)	-	-	(14)	1	-	-	1
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	520	-	-	520	278	(15)	-	293
Dont part du Groupe	520			520	278			292
Dont participations ne donnant pas le contrôle				-	-			-

Bilan Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Caisse, banques centrales	1 503			1 503	1 562			1 562	1 333			1 333
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	446			446	595			595	495			495
Instruments dérivés de couverture	5 029			5 029	7 391			7 391	6 438			6 438
Actifs financiers disponibles à la vente	983			983	665			665	748			748
Prêts et créances sur les établissements de crédit	16 924			16 924	28 171			28 171	27 313			27 313
Prêts et créances sur la clientèle	88 816			88 816	90 915			90 915	89 468			89 468
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	1 591			1 591	1 949			1 949	1 627			1 627
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance												
Actifs d'impôts courants et différés	662	(4)		666	633	-		633	465	9		456
Comptes de régularisation et actifs divers	4 030			4 030	4 224			4 224	3 448			3 448
Actifs non courants destinés à être cédés												
Participation aux bénéfices différée												
Participations dans les entreprises mises en équivalence												
Immeubles de placement												
Immobilisations corporelles	1 235			1 235	1 197			1 197	1 217			1 217
Immobilisations incorporelles	142			142	158			158	149			149
Ecart d'acquisition												
TOTAL DE L'ACTIF	121 361	(4)	-	121 365	137 460	-	-	137 460	132 701	9	-	132 692

Bilan Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	01/01/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	01/01/2014 Publié	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Banques centrales	2			2	1			1	-			-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	386			386	531			531	430			430
Instruments dérivés de couverture	6 645			6 645	9 286			9 286	7 801			7 801
Dettes envers les établissements de crédit	12 673			12 673	20 199			20 199	19 619			19 619
Dettes envers la clientèle	82 450			82 450	85 511			85 511	83 668			83 668
Dettes représentées par un titre	10 680			10 680	12 962			12 962	12 784			12 784
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-			-								-
Passifs d'impôts courants et différés	307			307	283			283	150			150
Comptes de régularisation et passifs divers	2 040	(10)		2 050	2 551			2 551	2 381	24		2 357
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés												
Provisions techniques des contrats d'assurance												
Provisions	831			831	854			854	822			822
Dettes subordonnées	580			580	567			567	574			574
TOTAL DETTES	116 594	(10)	-	116 604	132 745	-	-	132 745	128 229	24	-	128 205
CAPITAUX PROPRES	4 767	-	-	4 761	4 715	-	-	4 715	4 472	(15)	-	4 487
Capitaux propres - part du Groupe	4 765			4 759	4 713			4 713	4 470	(15)		4 485
Capital et réserves liées	1 878			1 878	1 878			1 878	1 878			1 878
Réserves consolidées	2 276			2 276	2 244			2 244	2 243			2 243
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	71			71	57			57	72			72
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs non courants destinés à être cédés												
Résultat de l'exercice	540	6		534	534			534	277	(15)		292
Participations ne donnant pas le contrôle	2			2	2			2	2			2
TOTAL DU PASSIF	121 361	6	-	121 365	137 460	-	-	137 460	132 701	9	-	132 692

Tableau des flux de trésorerie

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	31/12/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	Impact IFRIC 21	Impacts autres	30/06/2014 Publié
Résultat avant impôts	843			843	434	(24)		458
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	161			161	78			78
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations								
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	170			170	59			59
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence								
Résultat net des activités d'investissement	1			1				
Résultat net des activités de financement	86			86	43			43
Autres mouvements	(74)			(74)	(25)	15		(40)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	344	-	-	344	155	15	-	140
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	(3 712)			(3 712)	(3 353)			(3 353)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	855			855	477			477
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	2 561			2 561	2 158			2 158
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	280			280	842			842
Dividendes reçus des entreprises mises en équivalence								
Impôts versés	(286)			(286)	(100)	9		(109)
Variation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	(302)	-	-	(302)	24	9	-	15
Flux provenant des activités abandonnées								
TOTAL Flux nets de trésorerie générés par l'activité OPERATIONNELLE (A)	885	-	-	885	613	-	-	613
Flux liés aux participations	(41)			(41)	(27)			(27)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(141)			(141)	(68)			(68)
Flux provenant des activités abandonnées								
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	(182)	-	-	(182)	(95)	-	-	(95)
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(567)			(567)	(567)			(567)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(57)			(57)	(27)			(27)
Flux provenant des activités abandonnées								
TOTAL Flux nets de trésorerie liés aux opérations de FINANCEMENT (C)	(624)	-	-	(624)	(594)	-	-	(594)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)								
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	79	-	-	79	(76)	-	-	(76)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	4 127	-	-	4 127	4 127	-	-	4 127
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 501			1 501	1 501			1 501
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 626			2 626	2 626			2 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	4 206	-	-	4 206	4 051	-	-	4 051
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	1 561			1 561	1 333			1 333
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	2 645			2 645	2 718			2 718
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE ET DES EQUIVALENTS DE TRESORERIE	79	-	-	79	(76)	-	-	(76)

10. Parties liées

LCL, dans son rôle de distributeur, s'adresse à chacune des filiales spécifiques du groupe Crédit Agricole pour obtenir les produits les plus à même de satisfaire sa clientèle (Amundi pour les produits de gestion d'actifs, Pacifica pour les assurances dommages, Prédica pour les assurances vie...) et s'adresse à CA-CIB pour adosser les opérations de marché de sa clientèle.

Les opérations de trésorerie sont centralisées auprès de Crédit Agricole S.A..

Parmi les partenariats intra-groupe Crédit Agricole, les plus significatifs en termes de contribution au PNB de LCL ont été réalisés au 30 juin 2015 avec :

- Amundi pour 42 M€ en juin 2015 contre 41 M€ en juin 2014 (soit +2 %),
- Prédica pour 132 M€ en juin 2015 contre 124 M€ en juin 2014 (soit +6 %),
- Crédit Agricole Consumer Finance pour 129 M€ en juin 2015 contre 101 M€ en juin 2014 (soit +28 %),
- Pacifica pour 77 M€ en juin 2015 contre 63 M€ en juin 2014 (soit +22 %),
- Crédit Agricole Creditor Insurance pour 52 M€ en juin 2015 contre 50 M€ en juin 2014 (soit +4 %).

11. Périmètre de consolidation au 30 juin 2015

Date de clôture

Les états financiers utilisés pour la préparation des états financiers consolidés sont établis à la même date que celle des états financiers du groupe LCL.

Opérations de titrisation et fonds dédiés

En juin 2015, le groupe LCL n'est pas concerné par des opérations de titrisation et de fonds dédiés.

Composition du périmètre

Périmètre de consolidation GROUPE LCL	Modification de périmètre (1)	Implantation	Siège social (si différent)	Type d'entité et nature du contrôle	Méthode de consolidation au 30 juin 2015	% de contrôle		% d'intérêt	
						30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2014
Établissements bancaires et financiers									
Banque Française Commerciale Antilles Guyane "BFCAG"	Sortie de périmètre	France		Filiale			100		100
Banque Thémis		France		Filiale	IG	100	100	100	100
Cie interprofessionnelle de financement immobilier "Interfimo"		France		Filiale	IG	98,95	98,95	98,95	98,95
Divers									
CL Développement Economique "CLDE"		France		Filiale	IG	100	100	100	100
CL Verwaltung und Beteiligungs		Allemagne		Filiale	IG	100	100	100	100

(1) Entrée dans le périmètre
Sortie de périmètre
Changement de méthode

Entrées

Néant.

Sorties

BFCAG : Fusion absorption par l'entité mère LCL avec effet rétroactif au 01/01/2015.

12. Événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Pas d'événements significatifs intervenus après la clôture.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société CREDIT LYONNAIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2015 au 30 juin 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés qui exposent les effets de la première application de l'interprétation d'IFRIC 21 « Droits et Taxes ».

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris – La Défense, le 4 septembre 2015

Les commissaires aux comptes

PriceWaterhouseCoopers Audit

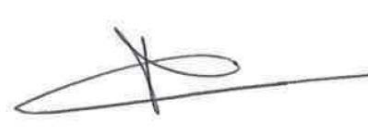
Mazars



Emmanuel Benoist



Matthew Brown



Anne Veaute